ASTP
ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN
DU THÉÂTRE PRIVÉ

Communiqué de presse

**L'Association pour le Soutien du Théâtre Privé renouvelle son bureau**

---

Paris, le 19 décembre 2024

Conformément aux statuts de l'Association pour le Soutien du Théâtre Privé (ASTP) et suite à la démission de Pascal Guillaume de ses mandats de président et d'administrateur, le conseil d'administration de l'ASTP a procédé au renouvellement de son bureau lors de sa réunion du 18 décembre 2024.

**David ROUSSEL, co-directeur des Théâtre de Béliers Parisiens, des Béliers Avignon et de la société de Tournée éponyme, est élu Président** :

> « Je suis honoré de la confiance de mes pairs pour accomplir l'importante mission de mener à son terme la réforme de la gouvernance de notre association. Je remercie Pascal Guillaume de son implication sans relâche au service de notre collectif depuis plus de deux ans. Un travail important a été engagé depuis plusieurs mois dans le cadre de cette réforme. Je le poursuivrai dans le même esprit pour relever les défis de cette mission ».

Par ailleurs, **le conseil d'administration a également coopté Bénédicte DUBOIS, co-directrice du théâtre Le Ranelagh, en tant qu'administratrice**, sur le poste d'administrateur laissé vacant par Pascal GUILLAUME**.** Cette dernière a ensuite été élue Secrétaire Générale, en replacement de Caroline VERDU, qui a souhaité se retirer de cette fonction tout en demeurant administratrice élue, compte-tenu de son mandat de Vice-Présidente Théâtre d'Ekhoscènes.

Le bureau de l'ASTP est désormais par ailleurs constitué des personnalités suivantes :

David ROUSSEL, Directeur du Théâtre des Béliers, Président ; Linda CORNEILLE, Vice-Présidente en tant que représentante de la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (SACD) ; Claire SERRE-COMBE, pour le Syndicat national des Professionnels du Spectacle et des Activités culturelles, Vice-Présidente en tant que représentante de la Fédération Nationale des Syndicats du Spectacle, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle (FNSAC) ; Bénédicte DUBOIS, co-directrice du théâtre Le Ranelagh, Secrétaire Générale ; Sébastien AZZOPARDI, Directeur des Théâtres Michel et du Palais-Royal, Trésorier. Dans l'attente de la réforme, le poste de Trésorier-Adjoint est laissé vacant. Ces mandats prendront fin quand les nouvelles modalités de gouvernance auront été adoptées par le conseil d'administration et l'assemblée générale de l'association, d'ici quelques semaines.

Le nouveau président a en effet pour mandat de conduire le chantier de la réforme de la gouvernance préconisé par la mission IGAC, accompagné des membres fondateurs de l'ASTP – Ekhoscènes, La Scène indépendante, la SACD, la FNSAC, constitués en comité de pilotage, en lien étroit avec les tutelles de l'association et avec l'appui de la Déléguée générale Anne-Claire GOURBIER.

L'étape suivante consistera, pour la future gouvernance, à faire évoluer les régimes d'aides remboursables de l'ASTP.

ASTP
ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN
DU THÉÂTRE PRIVÉ

## Qu'est-ce que l'ASTP ?

**L'Association pour le soutien du théâtre privé est l'organisme d'intérêt général des professionnels de la filière du spectacle théâtral privé.** Sa mission, depuis 1964 : encourager le dynamisme de la production théâtrale française privée contemporaine.

Placée sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Ville de Paris**,** l'ASTP est investie d'une mission de service public pour financer son action de soutien économique à la filière : recouvrer la taxe sur la billetterie des spectacles de théâtre. Cette ressource, complétée par des financements publics, est notamment redistribuée à travers ses dispositifs de soutien à la prise de risque à la production.

Elle inscrit son action dans une perspective nationale et accompagne les professionnels sur les enjeux structurants de la filière, notamment la transition écologique, la transformation numérique, les enjeux de parité / diversité et l'éducation artistique et culturelle. Elle développe également un axe dédié à l'observation afin de mieux objectiver la connaissance de la filière.

Enfin, l'ASTP a géré, à la demande du ministère de la Culture, les fonds d'urgence et de compensation liés à la crise sanitaire. Plus de 45 M€ d'aides exceptionnelles financées par l'Etat ont été ainsi distribuées à la filière théâtrale depuis 2020.

## Contact presse

Ghislaine PLUS : gplus@astp.asso.fr / 06 83 64 27 12

Documents joints : photos de David Roussel, président et de Bénédicte Dubois, nouvelle administratrice.